



## Separation des parents garde d enfant pour le papa

Par **white52**, le **24/08/2013** à **13:53**

mon couple ne va pas très bien et j aimerais avoir un maximum d information pour la garde de notre fille ,je suis le papa et j ai peur de ne pu voir ma fille je l ai reconnu avant la naissance , elle porte mon nom de famille et nous sommes en concubinage .la maman ma menacée de partir avec l enfant a t elle le droit?  
ensuite elle veut partir a nice alors que j habite a saint-dizier en haute-marne est ce possible?

Par **youris**, le **24/08/2013** à **15:49**

bjr,  
vous avez autant de droits (et d'obligations) sur cet enfant que la mère.  
si vous ne pouvez vous mettre d'accord, il faut saisir le juge aux affaires familiales qui décidera de la garde et du droit de visites.  
cdt